

Ce concept d'encadrement intersites a pour objectif de clarifier les conditions de l'encadrement souhaité au sein de l'HIB pour les étudiants de la HES-SO. Il se base sur la convention de formation pratique HES-S2, signée entre l'HIB et la HES-SO.

Les étudiants de la HES-SO bénéficient d'une formation en alternance intégrative entre les temps de formation à l'école et sur les lieux de stage. Elle permet à l'étudiant:

- d'être en contact de la complexité des situations professionnelles
- d'assurer une meilleure articulation possible entre les savoirs théoriques et les savoirs pratiques
- de travailler sur ces tensions et ces écarts pour développer une posture réflexive constante sur et dans l'action
- de se confronter aux terrains d'exercice de la profession (partenariat tripartite)

## 1 RÔLE DU SITE DE FORMATION (ÉCOLE)

Les écoles sont responsables de l'organisation et de la validation (et non de l'évaluation) des périodes de formation pratique (PFP) et du suivi des étudiants tout au long de leur cursus de formation (dispositif de formation pratique). Les écoles :

- assurent aux étudiants que le cadre de la PFP corresponde au dispositif de formation pratique
- garantissent que les étudiants puissent effectuer les PFP obligatoires (typologies) pour une formation de profil généraliste
- soutiennent les étudiants et les équipes (PF-référents) dans des situations difficiles (encadrements, conflits, maltraitements, etc)
- désignent un-e professeur-e de référence par étudiant durant les PFP
- négocient et gèrent les places de stage avec les institutions partenaires

## 2 RÔLE DE L'ÉTUDIANT-E

Avant d'arriver sur le terrain, l'étudiant-e prépare son stage à partir des offres de formation de l'HIB (objectifs, ressources acquises, à transférer, à mobiliser, à développer, lien avec les compétences) et en répondant aux exigences de l'institution (vaccins, contact préalable). Il échange avec son-sa professeur-e responsable pour l'élaboration de ses objectifs de stage.

Durant la PFP, il est attendu que l'étudiant-e :

- respecte les directives institutionnelles et celles du service
- s'investit et s'engage dans son processus d'apprentissage et de professionnalisation (auto-évaluation avec différents outils: carnet de bord, dossier d'apprentissage)
- prend la responsabilité des situations et/ou soins délégués dans le respect de ses limites
- informe le professeur de référence lors de difficultés d'encadrement ou autres
- évalue l'encadrement reçu à la fin de la PFP

## 3 RÔLE DE L'HIB

L'HIB est responsable d'encadrer les étudiants HES-SO selon les modalités de la convention de formation pratique HES-S2. Cette dernière stipule que l'HIB doit mettre à disposition un praticien formateur (PF) pour accompagner l'étudiant durant sa formation pratique. A noter que 4 heures par semaine ou 8 heures toutes les deux semaines sont planifiées pour l'analyse réflexive avec le praticien formateur ou la praticienne formatrice en individuel ou en groupe d'étudiants (10%).

La direction des soins répond aux demandes de places de stages des HES en fonction des disponibilités des PF dans les différents secteurs.

### **Rôle du praticien formateur**

- Conçoit, planifie et évalue le processus de formation
- Organise les apprentissages en lien avec le contrat pédagogique tripartite
- Apporte un soutien méthodologique dans la mise en œuvre du projet de l'étudiant-e
- Suit et évalue les activités et la progression de l'étudiant-e
- Soutien et accompagne l'étudiant-e dans la réflexion sur le sens de ses activités professionnelles: analyse réflexive
- Participe à la définition de l'offre de formation et son évolution
- Définit les situations confiées à l'étudiant-e
- Favorise l'intégration de l'étudiant-e
- Collabore avec le site de formation (école)
- Informe le professeur de référence sur les activités et progression de l'étudiant-e lors du bilan mi-stage
- Contribue à l'évolution du référentiel de compétences
- Organise des référents et un remplaçant en cas d'absence
- Travaille en collaboration avec le responsable de formation de l'HIB

### **Rôle de la personne de référence**

- Encadre l'étudiant-e dans la pratique journalière
- Prend connaissance du dossier d'encadrement
- Fixe les objectifs du jour avec l'étudiant-e
- Participe activement au suivi en vue de l'évaluation (tenue et lecture régulières du dossier)
- Est garant du lien avec le PF

### **Rôle de l'équipe**

- Favorise l'observation et/ ou l'acquisition de nouvelles connaissances
- Participe activement au suivi en vue de l'évaluation (tenue et lecture régulières du dossier)

### **Rôle de l'ICUS**

- Est responsable de la qualité de l'encadrement et de l'intégration de l'étudiant-e dans son service
- Accueille l'étudiant-e ou nomme un remplaçant en cas d'absence, transmet les règles de fonctionnement de l'institution et présente l'étudiant-e à l'équipe
- S'assure que le rôle d'apprenant soit respecté et que l'étudiant-e ne soit pas compté-e dans l'effectif des soins
- S'assure que les PF, les référents et l'étudiant-e travaillent au maximum dans le même secteur de soins
- Planifie l'activité d'encadrement hors soin de 10% hebdomadaire
- Apporte son soutien aux PF et aux étudiant-e-s
- Travaille en collaboration avec le responsable de formation de l'HIB

### **Références**

Wicht, C. 2021. *Le dispositif de formation pratique de la HES-SO. La formation de Bachelor of Science en soins infirmiers. Opérationnalisation à la HEdS-FR.* [Présentation PowerPoint]